



MPR Moto-pompe- remorquable

Conditions de réalisation

Cet atelier consiste à la mise en œuvre de la MPR

- * montage lignes d'aspirations
- * refoulement sur un établissement en fonction des attentes (relais, couplage...)
- * Reconnaissance opérationnelle secteur (différents établissements, contraintes liées)

Points clés à aborder

* En amont :

- Inventaire des matériels d'une MPR
- Rôle d'une MPR
- Rappel du véhicule tracteur nécessaire en fonction des CIS
- Rappel du permis obligatoire en fonction du véhicule tracteur
- Reconnaissance secteur intervention

* Rappel de sécurité :

- Trajet pour se rendre sur intervention (vitesse, poids de la remorque)
- Vérification du verrouillage de l'anneau de l'attelage, chaîne sécurité, etc...)
- Règles de sécurité (calage, positionnement par rapport au point d'eau)
- EPI (tenue de feu, casque)
- Risque toxique (échappement)

* Vigilance sécurité :

- Port du casque, gants et bouchons d'oreilles
- Calage remorque

Ressources documentaires

- Recueil des fiches techniques du RDDECI
- Fiche guide moyens opérationnels : fiche1.12
- Voir annexes

Logistique

- Une MPR + véhicule tracteur adapté (surveillance permis adapté)
- Un point d'eau accessible (aire d'aspiration et/ou accès carrossable)

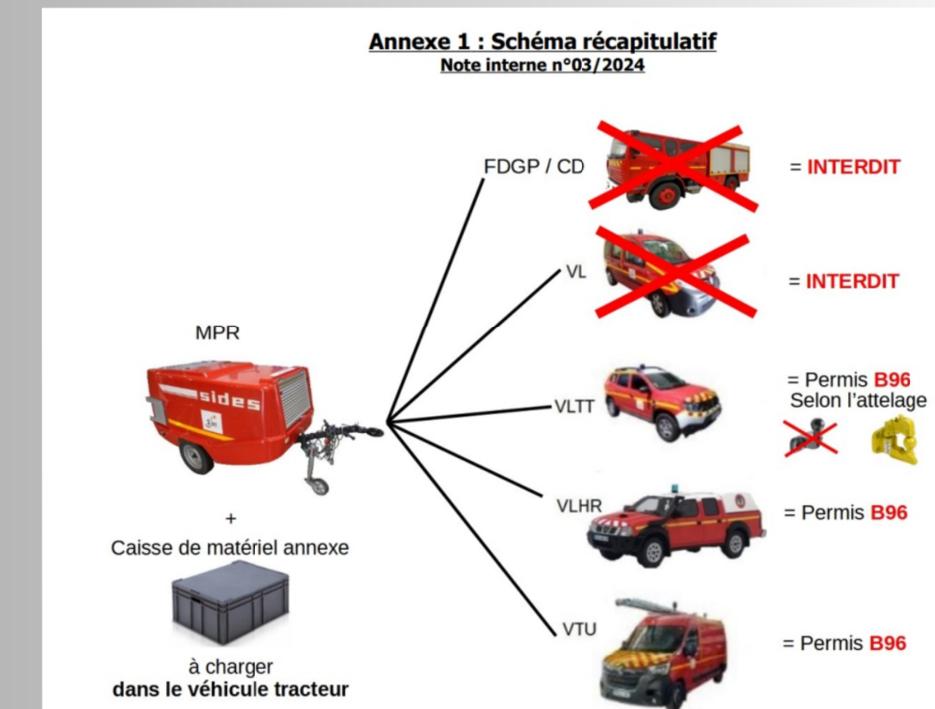
MPR

Moto-pompe-remorquable

F
G
A
1



Annexe 1



Annexe 2

